



# Quel accompagnement dans le milieu associatif ?

**Cécile Delannoy**

DANS **ENFANCES & PSY** 2013/2 N° 59 , PAGES 124 À 133  
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1286-5559

ISBN 9782749239736

DOI 10.3917/ep.059.0124

Date de mise en ligne : 19/11/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2013-2-page-124?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour érès.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



**Cécile Delannoy**  
**Quel accompagnement  
dans le milieu associatif ?**

*Cécile Delannoy, enseignante  
retraîtée et mère par adoption,  
vice-présidente de l'Association  
des groupes de soutien  
à l'adoption depuis 2011,  
association dont elle a été  
la fondatrice et la présidente  
de 2006 à 2011.*

Le besoin d'accompagnement des familles m'est apparu comme une évidence lorsque j'ai rencontré une à une soixante-dix familles (les parents, puis souvent certains de leurs enfants) pour écrire un ouvrage sur l'adoption. Ces rencontres se sont échelonnées entre juin 2001 et juin 2002 et m'ont amenée à ouvrir un premier groupe de parole pour les parents en janvier 2004. J'avais en effet été frappée par la souffrance qui s'exprimait parfois, plus souvent que je ne pouvais l'imaginer, et souvent pour la première fois devant témoin. Les parents témoignaient de leur solitude, du manque de compréhension et de soutien de la part de leur entourage, y compris, disaient-ils, de la part des psychologues qu'ils avaient consultés.

Je m'y sentais par ailleurs préparée par ma participation pendant plusieurs années aux groupes de parole proposés par l'Association des groupes de soutien au soutien (AGSAS), initiés et animés par son président, le psychanalyste Jacques Lévine, à l'intention des enseignants soucieux de prendre en compte leurs élèves comme des personnes dans leur globalité et pas seulement comme des sujets cognitifs ! Jacques Lévine avait progressivement dégagé une méthode d'animation des groupes dont j'avais profité et que je pensais pouvoir réinvestir. J'y avais acquis peu à peu une meilleure connaissance, une meilleure compréhension de la psychologie et du développement de l'enfant.

Lors de notre premier groupe de parole, les parents sont presque tous venus en couple. Le besoin et la satisfaction le plus souvent exprimés étaient de sortir du silence, de



la honte et de la solitude, et de pouvoir parler, sans crainte d'être jugés, devant des pairs capables de tout comprendre parce qu'ils vivaient des histoires comparables.

Lors de l'enquête, je téléphone à une mère adoptive célibataire qui m'avait été signalée par des amis communs comme « ayant sûrement des choses à dire ». Je me présente donc et lui demande si elle accepterait de me rencontrer pour me parler de ses deux enfants. Long silence au téléphone, je l'entends respirer, je la devine hésitante, puis : « Non, je ne suis pas assez fière de ce que j'ai fait de mes enfants pour vous en parler. » La souffrance et la solitude dont témoigne cette réponse m'angoissent encore aujourd'hui.

### STRUCTURER, ENCADRER DES GROUPES DE PAROLE

L'étape suivante a été d'essayer de répondre à un besoin d'aide : rapidement, parler ne suffit pas, les parents souhaitent « avancer », trouver des pistes de solution à leurs problèmes. Bien entendu, le groupe est étayant, l'expérience des autres est en soi une aide, le recul que donne la parole permet de voir chez l'autre ce qu'on ne voit pas chez soi, de relativiser les difficultés, tout cela est vrai... Malgré tout, le risque est grand de tourner en rond dans la plainte, avec confiscation de la parole par ceux qui sont le plus en souffrance, et sidération silencieuse de la part des autres. Animer un groupe de parole de parents présentait de grosses différences avec l'animation d'un groupe d'enseignants, à la fois parce que l'enfant dont parle chaque parent est toujours le même et parce que son investissement affectif est beaucoup plus intense. La méthode que je croyais applicable ne l'était pas dans ces conditions.

La prise en compte de ces constats a eu deux effets : j'ai cherché et trouvé des psychologues pour accompagner le groupe (j'ai donc institué une coanimation là où j'avais commencé à animer seule) et j'ai partagé le premier groupe en deux nouveaux groupes, l'un réservé aux parents d'adolescents, monopolisateurs de parole car souvent en grande difficulté depuis plusieurs années, l'autre réservé aux parents d'enfants plus jeunes et de préados, qui retrouvaient ainsi un véritable espace de parole. Les premières psychologues ont été des mères par adoption, intervenant bénévolement, par solidarité entre adoptants. Quant aux effectifs des groupes, il me semble difficile d'aller au-delà de huit familles régulièrement présentes, de sorte que chacun puisse trouver un espace de parole.

M. et M<sup>me</sup> B. appellent et demandent à venir dans un groupe parce que leur fils de 10 ans est en difficulté scolaire, n'est pas autonome pour faire son travail le soir, « oublie » de noter le travail à faire.

M. et M<sup>me</sup> V. me téléphonent et me demandent un rendez-vous : depuis quelque temps, leur fille aînée de 15 ans se scarifie, sombre souvent dans la dépression et reste prostrée

.../...



.../...

dans sa chambre, ne veut plus voir ses amies, ne descend pas parfois aux heures de repas familial. Ils espéraient que ce soit une simple mauvaise passe et puis elle vient de faire une tentative de suicide.

M<sup>me</sup> E., maman célibataire, a adopté il y a deux mois une fillette de 5 ans qui fait des colères épouvantables qu'elle ne sait plus comment apaiser. Elle a le sentiment d'avoir tout essayé, et elle est épuisée, ne dort plus, se demande combien de temps elle va pouvoir tenir. Elle demande de l'aide tout en doutant qu'on puisse l'aider.

M<sup>me</sup> D. est veuve. Depuis la mort de son père, leur fils adoptif de 14 ans est devenu extrêmement violent, verbalement mais aussi physiquement, et elle a peur de lui. Il lui dérobe ses clefs de voiture pour faire des rodéos dans le quartier, se mettant en danger et mettant la vie des autres en danger. Va-t-elle demander le placement de cet enfant, lui faire vivre un nouvel abandon après que la mort du père a été ressentie comme telle par l'enfant ? Elle est désespérée.

M. et M<sup>me</sup> S. ont adopté une fratrie de deux enfants, âgés de 4 et 6 ans. L'un des deux les rejette avec violence le jour, l'autre fait des cauchemars la nuit. Ils sont par ailleurs extrêmement jaloux l'un de l'autre. Enfin, le petit est agressif avec ses camarades d'école ; il n'est pas de jour sans que la « maîtresse » se plaigne de cet enfant. Il se fait rejeter par ses camarades, reste seul dans la cour de récréation, et verbalise très peu. Peuvent-ils rencontrer des parents qui ont vécu la même expérience ?

Petits soucis parfois, mais angoisses importantes et justifiées assez souvent...

À la fin de la troisième année, j'ai pris conscience de la présence dans les trois groupes déjà créés de parents « bien placés » dans plusieurs associations : membres du conseil d'administration d'Enfance & familles d'adoption, responsables ou « militants » d'organismes autorisés pour l'adoption (OAA), et j'ai souhaité fédérer leurs énergies en créant une association dont les membres fondateurs étaient des personnes morales. Enfance & familles d'adoption 44, Adoption sans frontières, Médecins du monde et Amis des enfants du monde ont fait cause commune pour apporter un soutien aux familles en postadoption<sup>1</sup>. La nouvelle association, baptisée Association des groupes de soutien à l'adoption (AGSA44) se donnait comme unique objectif l'accompagnement des parents après l'arrivée de l'enfant. De manière à ne jamais se poser en concurrente de ses propres membres, elle proposait ce qui n'existait pas avant et y limitait alors son action. Le plaisir et l'efficacité du travail en commun au service de la même cause continuent à être pour moi une source de fierté.

Une autre raison m'a amenée à créer une association à l'échelle du département : la demande croissante de parents en souffrance. Ouvrir de nouveaux groupes supposait de travailler avec de nouveaux psys, non adoptants, et qu'il me fallait rémunérer. Créer une association à l'échelle du département nous permettait de demander un soutien financier au conseil général. Nous avons alors bénéficié de deux coïncidences. Peu après la sortie de mon ouvrage, j'avais été sollicitée par la vice-présidente du conseil général chargée de la famille (Michèle Meunier, aujourd'hui

1. Nous avons été rejoints au fil du temps par d'autres OAA : Enfants de reine de miséricorde (ERM), Adoption des tout-petits (ATP) devenus la COFA plus récemment, et les Enfants avant tout (EAT). Chaque association membre a un siège de droit au CA de l'AGSA. Nous avons noué un partenariat sur une action ponctuelle avec Ayuda. Nous entretenons également des relations cordiales avec des associations par pays d'origine comme Les petits pandas de Chine ou l'Association des parents ayant adopté des enfants en Russie (APAER), qui reçoivent et diffusent nos informations.

sénatrice) pour faire partie de la commission d'agrément en tant que « personne qualifiée », ce qui a facilité une synergie avec les professionnels du service adoption. Pendant six ans, à raison de trois matinées par mois, nous avons eu le temps de faire connaissance, de nous estimer, d'échanger sur le fond, d'avoir envie de coopérer. L'autre coïncidence a été le projet du conseil général de créer à Nantes un espace adoption : ce sujet a été abordé dès ma première rencontre avec Michèle Meunier. La création, en 2009, de l'Espace départemental adoption comme lieu de rencontres et de coopération entre les professionnels de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et les associations partenaires a été facilitatrice pour nous : matériellement, en nous offrant un lieu de réunions ainsi qu'en nous permettant d'obtenir une subvention, mais aussi en nous facilitant la communication en direction des familles (affichage de nos activités) et en validant le sérieux de notre action.

Nous avons également informé les pédopsychiatres et les pédiatres de notre existence, les considérant comme des relais en direction des familles, puis créé un site Internet<sup>2</sup> et multiplié les groupes au fur et à mesure que la demande augmentait. Un groupe nouveau s'est constitué presque chaque année pour atteindre neuf groupes en septembre 2011. Les parents s'inscrivent pour une année (sept réunions en soirée dans l'année) et choisissent en juin de continuer ou d'arrêter. Certains viennent seulement un an ou deux, surtout lorsque ce sont des parents d'enfants jeunes arrivés récemment. C'est pour eux le temps de retrouver une sérénité face aux difficultés. D'autres ont cheminé avec nous depuis la préadolescence de leur enfant jusqu'à sa sortie du nid vers 18 ou 20 ans, soit sept ans environ. Actuellement, nous n'avons plus besoin de nous faire connaître : le bouche à oreille est efficace et les parents en recherche trouvent notre site Internet.

### **PRÉPARER LES FUTURS PARENTS**

Est arrivée ensuite, de plusieurs côtés, la demande de préparer les parents à l'arrivée d'enfants déjà grands ou en fratrie, ce qui nous a amenés à mettre en route, en janvier 2010, une nouvelle activité<sup>3</sup>, et à sortir du cadre limité que nous nous étions fixé tout d'abord. Cette préparation est complémentaire de l'agrément ; le plus souvent elle a lieu en parallèle pour les parents. En effet, l'agrément, tel qu'il est prévu en France, évalue les capacités à être parent d'un enfant que l'on n'a pas conçu, mais n'aide pas nécessairement à préparer à l'accueil d'un enfant.

Lorsque, comme c'est le cas en Loire-Atlantique, l'équipe de professionnels chargés de l'agrément a le souci de faire de ce temps un temps formateur, un temps pour accompagner le cheminement des futurs parents, ces professionnels peuvent se heurter à une certaine résistance des candidats, mal à l'aise à l'idée d'être évalués, parce qu'ils vivent l'agrément comme un examen ou un couperet. Ils sont alors moins sur la défensive et plus réceptifs aux témoignages de parents dans un cadre associatif.

2. [www.agsa44.fr](http://www.agsa44.fr)

3. Cette initiative a été portée, au sein de l'AGSA, par les OAA Amis des enfants du monde et Médecins du monde, auxquels s'est jointe l'OAA Ayuda. Elle est ouverte à tous.



D'autres candidats comprennent rapidement, face à l'évolution du profil des enfants, en adoption nationale tant qu'internationale, la nécessité d'être mieux « armés » pour l'arrivée de l'enfant ; par le biais des associations auxquelles ils adhèrent et de leurs lectures, ils sont de plus en plus conscients des difficultés auxquelles ont été confrontés d'autres avant eux, et ils souhaitent les rencontrer.

Depuis janvier 2010, trois ou quatre fois par an, nous animons le samedi une journée intitulée « Accueillir un enfant grand, seul ou en fratrie », qui s'adresse aux candidats à l'adoption ; certains ont déjà un agrément pour un ou des enfants de plus de 3 ans, les autres sont en cours d'agrément et se posent la question de l'âge limite qu'ils se sentent capables d'assumer en tant que parents sans risque excessif pour eux et pour les enfants (et parfois pour les enfants déjà présents dans le foyer). Nous limitons volontairement le nombre de participants à dix-huit ou vingt personnes, par exemple huit couples et deux célibataires. Lors de cette journée, trois familles qui ont adopté un enfant grand ou une fratrie témoignent de leur vécu et répondent aux questions du groupe ; elles engagent un échange, avant un apport plus théorique sur les problèmes d'attachement, sur le vécu possible des enfants avant leur arrivée et sur les traces que cela laisse en eux, les traumatismes de la maltraitance... Qui dit « journée » dit repas pris en commun. La richesse et la chaleur des échanges amicaux sont également un élément important de la journée.

Dans le même temps, nous avons commencé à proposer des conférences ouvertes à un large public et animées par des personnalités connues<sup>4</sup> (Jean-François Chicoine, Johanne Lemieux, Françoise Vallée) mais aussi des causeries pour les parents de nos groupes (trente ou quarante parents) sur des thèmes qui les préoccupent tous : comment réagir au mensonge à répétition d'un enfant, au « vol », à la violence de certains ados... Cette branche de notre activité est en passe de connaître une nouvelle dynamique en raison de la demande que formulent certains pays d'origine de préparer les parents à l'exercice de la parentalité adoptive. Répondre à cette demande ne peut s'improviser : il faut être plusieurs pour coanimer et pour se relayer, et surtout il faut s'y être préparés. Nous avons donc participé, en février 2013, à une « formation de formateurs » proposée à des parents susceptibles de s'engager ensuite dans l'animation de modules offerts aux candidats à l'adoption. Anne-Marie Crine, psychologue qui a consacré presque toute sa carrière à l'adoption en Belgique et désormais au Luxembourg, nous a accompagnés tout un week-end afin de permettre la mise en route de « modules » de sensibilisation des parents. Elle est revenue un autre week-end pour coanimer avec deux d'entre nous le premier module de sensibilisation des futurs parents. À la différence des causeries ouvertes à quelques dizaines de personnes et des conférences qui peuvent accueillir plusieurs centaines de personnes, ces « modules » de sensibilisation s'adressent à des petits effectifs (quinze à seize personnes) et sont interactifs.

4. Cette activité est portée conjointement par EFA44 et AGSA, et ouverte à tous.

Nous proposons également depuis peu, aux parents qui ont obtenu l'agrément, un groupe de parole coanimé par un membre de notre association et une psychologue du service adoption, et des modules sur des thèmes tels que « attachement et abandon », « le rapport au corps de l'enfant adopté », « l'enfant adopté et les problèmes de santé »... Ces modules requièrent une coopération entre un parent expérimenté et préparé à intervenir et un professionnel chaque fois différent (psychologue, psychomotricien, médecin...).

En un peu moins de dix ans, notre activité a évolué. Nous étions initialement centrés sur l'accueil des parents en difficulté et/ou en souffrance, nous essayons aujourd'hui de prévenir ces difficultés. Mais dans ce domaine de la prévention, beaucoup reste à faire, plusieurs projets sont à l'étude dont certains en lien avec l'ASE.

### **DES PROPOSITIONS EN DIRECTION DES ENFANTS**

La troisième étape a été initiée grâce à la rencontre d'une art-thérapeute qui avait déjà l'expérience du travail avec des enfants, notamment avec des enfants adoptés, dans un atelier d'art-thérapie ouvert par un établissement privé, en milieu rural, proche de Nantes. Cette particularité et la gestion de ce collège par la fondation d'Auteuil en font un établissement attirant pour les parents lorsque leurs enfants sont en grande difficulté relationnelle ou comportementale au sein de la famille et/ou en milieu scolaire. Un nombre significatif de familles adoptives font le choix d'y inscrire leur enfant, parfois temporairement, parfois pour toute la fin de la scolarité obligatoire.

C'est dans ce cadre qu'une art-thérapeute, qui s'appuie notamment sur le jeu dramatique, a pris conscience de la présence de plusieurs enfants adoptés à son atelier. Il s'en est suivi une rencontre entre deux membres de l'AGSA et cette art-thérapeute, qui a donné naissance à notre premier projet pour aider les enfants : un atelier ouvert le mercredi à des couples parent-enfant pour favoriser la création du lien. Cet atelier a bien fonctionné en 2011-2012, avec vingt séances dans l'année. Même si cela n'a pas résolu tous les problèmes, deux mères témoignent d'une avancée importante. Il n'a pas été possible de renouveler l'expérience en raison de difficultés de calendrier, les familles candidates n'ayant pas toutes les mêmes libertés. Le projet est resté ouvert et resurgit actuellement sous une autre forme : il s'agit d'un atelier pour les enfants se donnant pour but de fortifier l'estime de soi.

Un second projet consiste à proposer des rencontres à des enfants de 11 ans environ, à l'occasion de leur passage du CM2 à la sixième. Après une enfance facile, certains enfants vivent mal leur entrée au collège ; elle les déstabilise, les met en insécurité et en perte de repères. Trois séances pour les mêmes enfants ont eu lieu la première année, le groupe étant encadré conjointement par une psychologue et par l'art-thérapeute. Nous



vouions donner la parole aux enfants sur la façon dont ils vivent en milieu scolaire leur statut d'adoptés, leur physique le plus souvent typé (couleur, forme du visage et des yeux...), sous le regard de leurs copains, et sur les questions qui vont se poser à eux au collège.

Lors de la première réunion de ce groupe de onze enfants, les deux animatrices (art-thérapeute et psychologue) avaient prévu un certain nombre de questions pour lancer l'échange entre les enfants. Toutefois, sans qu'aucune question ne l'ait annoncé, un enfant a raconté un cauchemar dans lequel intervenait sa mère de naissance, et à notre surprise, ce récit a déclenché un flot de récits de cauchemars, souvent faciles à interpréter, où éclatait l'insécurité des enfants par rapport à leur passé et aux familles qu'ils portent dans leur tête. Certes, tous les enfants sont susceptibles de faire des cauchemars, il était cependant étrange de voir ces enfants se précipiter pour dire : « Moi aussi, moi aussi j'ai rêvé de quelque chose comme ça ».

Ce groupe a bien fonctionné. Onze enfants étaient présents à la première séance, il en restait sept à la troisième, mais nous avons un peu peiné à le reconstituer pour une deuxième année (2012-2013). Nous prenons conscience de l'ambivalence de ces enfants : se trouver entre enfants adoptés leur fait du bien, ils se voient semblables aux autres, donc bien acceptés, bien intégrés ; ils apprécient cela, mais ils vivent mal le fait de sauter le pas pour venir dans un groupe dont le point commun est l'adoption. Ils se sentent stigmatisés et ont du mal à accepter de porter leur statut d'adoptés. Plusieurs parents le disent : « J'ai conscience que ça lui ferait du bien, mais lui ne veut pas venir. » Nous nous interrogeons : il n'est pas question de forcer les enfants à venir, et ceux qui sont épanouis et heureux, à qui leur adoption ne pose pas problème, n'ont évidemment pas besoin de ce groupe. Mais comment aider ceux qui en auraient besoin et refusent pourtant la main tendue ? Toutefois, sept enfants sont venus cette année et trois jeunes adultes adoptés ont participé bénévolement. Le jeu dramatique associant jeunes adultes et enfants a fonctionné à plein pour la plus grande satisfaction de tous, avec des fous rires libérateurs, de sorte qu'à la troisième séance, nous n'avions enregistré aucun retrait d'enfant, et nous en avons même accueilli un huitième. Nous avons le sentiment d'avoir trouvé une formule satisfaisante. Il reste à convaincre davantage d'enfants.

La présence de jeunes adultes adoptés a été déterminante pour la réussite de ce petit groupe. Il faut dire que nous cherchions depuis un moment déjà à favoriser la rencontre d'adoptés adultes entre eux, dans l'espoir qu'ils pourraient se constituer en association et être nos partenaires pour aider les plus jeunes. Un de mes objectifs de l'année a été de contribuer à relancer une association, La voix des adoptés<sup>5</sup>, dans le département. Le hasard et le bouche à oreille m'ont aidée. En moins d'un mois, une dizaine de jeunes se sont retrouvés autour de ce projet, avec trois adultes expérimentés. Certains ont davantage pour objectif de faire entendre leur voix face

5. [www.lavoixdesadoptes.com](http://www.lavoixdesadoptes.com)

aux pouvoirs publics et aux parents, mais plusieurs parmi les plus jeunes ont surtout le désir d'aider leurs cadets, disant qu'eux-mêmes auraient apprécié de faire de telles rencontres lorsqu'ils avaient 12-13 ans.

Leur présence a conduit vers une autre piste. Il s'agit cette fois de proposer aux enfants de 12-14 ans, quatre ou cinq fois au cours de l'année scolaire, des sorties « pour le plaisir », sans obligation d'échanger sur le thème de l'adoption, mais accompagnées par des jeunes adultes adoptés. Cette proposition semble recevoir un accueil très favorable et engendrer peu de réticence de la part des préados, surtout si le cadre est ludique. Séance de cinéma suivie d'un échange au bistrot du coin, restaurant « jeune » prolongé par des jeux de société, initiation aux percussions africaines, sortie dans un bowling ou journée à la plage..., ce sont les projets qui ont été évoqués et qui semblent convenir aux jeunes adultes comme aux préados. Un début prometteur nous incite à poursuivre.

Nous proposons une structure très souple : personne, ni adulte, ni préado, ne s'engage pour l'année entière, chacun vient à la sortie qui lui convient, selon le projet et selon la disponibilité du moment. À charge pour notre association d'assurer la coordination et de garantir aux parents le sérieux de l'équipe qui accompagne. Parmi ces jeunes encadrants, certains sont déjà professionnels dans l'animation, ils revendiquent légitimement initiative et autonomie. Il s'agit d'offrir suffisamment de libertés aux jeunes et de garanties aux parents.

Une des forces de nos structures associatives est notre souplesse et notre réactivité. Il nous est possible, en peu de temps et même pour un très faible effectif de personnes concernées, de monter et de tester un projet, d'essayer, de nous tromper, de rectifier, la limite étant notre souci de ne pas faire courir davantage de risques à des familles déjà fragilisées. Ce souci implique de prendre le temps de rencontrer les partenaires possibles, y compris les partenaires professionnels, afin d'avoir beaucoup échangé et mis à l'épreuve notre confiance mutuelle.

### **LES ACTIVITÉS INVISIBLES**

Accompagner les familles, c'est aussi répondre à des appels, souvent de détresse, qui arrivent par le téléphone ou par mail. En neuf ans d'activité, 150 à 180 familles ont transité par notre association (80 sont adhérentes actuellement), au moins autant ont pris contact individuellement. Peut-être davantage. Des parents ont rencontré notre association via notre site Internet ; certains en ont entendu parler par le bouche à oreille ou par des médecins, des travailleurs sociaux, des éducateurs de la PJJ ; d'autres ont lu mes livres ou sont arrivés par hasard sur notre second site Internet<sup>6</sup> ; ils utilisent le contact indiqué pour poser une question ; en général, ils demandent qu'elle reste confidentielle, qu'elle ne figure pas sur le site. Certains parents de notre département, mais parfois aussi de bien plus loin, ont besoin de parler longuement au téléphone ; ils appellent pour

6. [www.soutienadoption.fr](http://www.soutienadoption.fr)



demander les coordonnées d'un psy bien informé sur l'adoption ; ils hésitent avant de venir dans un groupe de parole...

Dans ce registre du peu visible et du non programmable, j'ajouterais les soutiens entre familles dans le cadre des groupes de parole. Habitues à se rencontrer, à se confier, des familles se sentent proches parce qu'elles vivent des situations comparables, échangent des renseignements, se font des confidences à la sortie des réunions, parfois se téléphonent, voire s'entraident véritablement en toute discrétion et spontanément. Un réseau de familles relais pourrait-il être envisagé, structuré ? Est-il préférable de laisser les choses se faire toutes seules, au gré des affinités ?

Il en va de même pour les relations individuelles. Les loisirs partagés que nous avons évoqués pourraient favoriser des parrainages spontanés, au gré des affinités entre un adopté adulte et son cadet : ils échangent leurs numéros de portables et leurs adresses mails et le jeune appelle son aîné quand il a besoin de parler. Nous avons déjà instauré des relations de ce type, et nous en savons la richesse et l'intérêt pour le jeune. Le manque d'adultes disponibles a freiné cette activité peu visible, peu organisée, mais vraiment importante pour les plus jeunes. J'ai bon espoir de pouvoir enfin la développer grâce à la renaissance de l'association La voix des adoptés en Pays de La Loire.

### CONCLUSION

On l'aura compris, nous sommes dans une démarche mouvante, évolutive, qui essaie de répondre aux besoins exprimés, d'en anticiper quelques-uns. Conclure reviendrait à figer les choses. Nous espérons trouver dans ce numéro l'écho d'autres pratiques, d'autres expériences, susceptibles d'infléchir et d'enrichir les nôtres. Je signe seule ce chapitre et je suis, de fait, à l'origine de presque toutes ces initiatives, étant une mère adoptive retraitée qui y consacre son temps. Il va de soi cependant que cet éventail d'activités ne repose pas sur une seule personne, loin de là. La présidence de l'association a tourné, son secrétariat aussi. Le site mobilise un parent, la trésorerie, la communication également. Certaines activités sont co-organisées, certaines sont déléguées. Le petit groupe initial de quatre ou cinq personnes réunies pour créer l'AGSA s'est étoffé avec l'entrée de nouveaux partenaires, mais aussi grâce à la volonté de plusieurs parents qui ont été soutenus par l'association il y a quelques années et qui aujourd'hui donnent de leur temps. Lorsque je dis « nous », je fais référence à une équipe de douze à quinze personnes actives. Rien ne serait possible sans la dynamique créée à l'origine par la mise en commun de nos diverses associations, puis par le partenariat avec le service adoption facilité par la création de l'Espace départemental adoption.

## BIBLIOGRAPHIE

- CRINE, A.-M. ; NABINGER, S. 2004. « La mise en relation de l'enfant et de ses futurs parents dans l'adoption internationale », dans O. Ozoux-Teffaine, *Enjeux de l'adoption tardive. Nouveaux fondements pour la clinique*, Toulouse, érès, p. 169-188.
- DELANNOY, C. 2008. *Au risque de l'adoption*, Paris, La Découverte.
- DELANNOY, C ; VALLÉE, C. 2012. *Vivre et grandir dans l'adoption*, Paris, La Découverte.
- HAMON, B. 2009. *Parents par adoption : des mots pour le quotidien*, Paris, Enfance & familles d'adoption.
- LÉVINE, J. ; MOLL, J. 2001. *JE est un autre. Pour un dialogue pédagogie-psychanalyse*, Issy-les-Moulineaux, ESF.
- LÉVINE, J. ; MOLL, J. 2009. *Prévenir les souffrances d'école. Pratique du soutien au soutien*, Issy-les-Moulineaux, ESF.

## RÉSUMÉ

Cet article retrace tout un parcours personnel et associatif de soutien aux familles adoptives, depuis la mise en place de groupes de parole, dont l'auteur aborde le cadre et les contraintes, jusqu'à la création d'une association de personnes morales venant compléter le travail mené par des associations et des organismes autorisés pour l'adoption existants. L'importance d'une complémentarité avec les professionnels au sein d'un espace adoption départemental est également soulignée. La relation de confiance établie entre les différentes associations et les professionnels a été à l'origine d'une orientation complémentaire, autour de la préparation des futurs parents, de plus en plus demandée par les pays d'origine. Enfin, une troisième est en cours d'élaboration, en direction des adoptés eux-mêmes. L'article est illustré de vignettes présentant des situations familiales.

## SUMMARY

*This article traces a personal and collective process of support for adoptive families, from the creation of self-help peer groups (with their ensuing framework and constraints) to the creation of an association emanating from other adoption organisations and agencies. The author also dwells upon the importance of establishing a sound partnership with the professionals of the local adoption and social services. This mutual trust has resulted in developing a new branch of activity, focusing on the preparation of would-be adopters, which is more and more required by sending countries. A third area, support for adoptees themselves, is currently under consideration. Family case studies illustrate the article.*

## Mots-clés :

Enfant, adolescent, adoption, parentalité, association, soutien, groupes de parole.

## Key words :

Child, teenager, adoption, parenting, association, support, selfhelp peer groups.